

Les Oblats : Le Fondateur

Après nous être quelque peu étendus sur la question de l'arrivée et de l'apostolat des Oblats de Marie Immaculée au Canada au cours du XIX^{ème} siècle, il est grand temps maintenant de nous pencher sur la glorieuse figure du fondateur de cette congrégation :

Monseigneur Charles-Joseph-Eugène de Mazenod. Et pour ce, je tirerai profit du livre intitulé Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, mœurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada (tome second), écrit par mon compatriote breton, le père Louis le Jeune, et publié en 1931 par l'Université d'Ottawa.

Par M. l'abbé Roger Guéguen

Traduction: Sr. Mary Raphael

Introduction

Il naît à Aix le 1er août 1782. En 1790, il suit ses parents au-delà des Alpes. Pourquoi ? Parce que l'Assemblée Constituante révolutionnaire française menaçait de spoliation et de mort les nobles royalistes. En 1802, Eugène rentre à Aix chez sa mère, les femmes ayant pu rentrer en France au lendemain de la Terreur. A vingt ans, il refuse les plaisirs du monde, se dépensant sans compter au service des pauvres et des ignorants, des malades à domicile et des hospitalisés. Il contracte à la même époque une ferme et sainte amitié avec Charles, fils du marquis de Forbin-Janson : car tous deux inclinaient leurs pensées vers le sacerdoce, en raison des calamités morales et religieuses de l'époque. Ses parents l'autorisent enfin à entrer au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, en octobre 1808. Il est ordonné diacre par le cardinal Fesch, le 16 juin 1810 et reçoit le sacerdoce à Amiens (ville du nord de la France) le 21 décembre 1811.

Charles-Joseph-Eugène de Mazenod

Dès son retour à Aix en 1812, l'abbé de Mazenod se livre à la prédication et aux œuvres de zèle et de réforme des mœurs publiques : ses conférences en langue provençale attiraient les auditeurs de la classe ouvrière et pauvre, presque

tous voués à l'ignorance religieuse et contaminés par les préjugés révolutionnaires.

Il ressent bien vite la nécessité de réunir des collaborateurs dévoués et généreux en faveur des Missions populaires, afin de remédier à l'état lamentable dans lequel la Révolution avait jeté, l'espace de douze années, les paroisses des campagnes qu'il connaissait fort peu auparavant : c'est l'origine du projet de son Institut.

Premiers Collaborateurs

En cinq ans, quelques prêtres pieux accourent dans sa communauté naissante à Aix. Le groupe prit le nom de « Missionnaires de Provence », en 1816, élisant M. de Mazenod comme leur supérieur. Aussitôt s'ouvrent les missions dans les campagnes, dont le succès fut si bien apprécié qu'il fallût en accepter dans les autres diocèses, même hors de la Provence. Cette extension inattendue amena l'appellation nouvelle de « Missionnaires Oblats de Saint-Charles », patron spécial de la famille de Mazenod. Dès 1818, les Constitutions sont assises et les premiers vœux prononcés dans l'intimité.

A la fin de 1825, le Père de Mazenod, encouragé par les évêques, satisfaits des travaux apos-

toliques de ses religieux, se rend à Rome, afin de solliciter du Saint Père l'institution canonique suprême de son Institut naissant. Le pape Léon XII accorde aux Constitutions un bref de louange et une approbation formelle et définitive. Le décret est signé le 17 février 1826. Et simultanément le pape Léon XII, de sa propre initiative ou inspiration, change la dénomination d'Oblats de Saint-Charles en l'appellation de « Missionnaires Oblats de Marie Immaculée ».



En 1827, l'oncle de l'abbé de Mazenod, Mgr Charles-Fortuné de Mazenod, évêque de Marseille, choisit son neveu pour vicaire général, en

raison de l'estime générale dont on l'entourait à cause de son apostolat antérieur. Le 30 septembre 1832, le pape nomme le Père de Mazenod évêque auxiliaire de son oncle. Le 7 avril 1837, il succède à son oncle démissionnaire au siège de Marseille, assumant ainsi le gouvernement simultané de son Institut religieux et de son diocèse. Il s'éteint au palais épiscopal, le 21 mai 1861, laissant à ses Oblats ces paroles testamentaires : La charité, la charité, la charité.

L'idéal de l'Oblat et la spiritualité oblate

Quel est l'idéal propre de l'Oblat et quel doit être son esprit ? (Cf. Note en p. 22). Une chose est certaine : celui-là, et celui-là seulement, comprendra l'esprit de l'Oblat qui connaît à fond l'esprit du fondateur. Or l'esprit du fondateur est déposé avant tout dans la règle oblate. Là, et principalement dans la préface et le chapitre fondamental « de la fin de la Congrégation », l'idéal et l'esprit de l'Oblat sont lumineusement exprimés.

Dans ce chapitre « de la fin de la Congrégation », on parle en premier lieu (articles 1 et 2) du but principal : l'évangélisation des pauvres en imitant assidûment les vertus et les exemples de notre Sauveur, en rompant à tous le pain de la parole divine par des missions, des retraites, des catéchismes et autres exercices spirituels.

Les articles 6 et 7 donnent comme motif de la fondation l'état lamentable d'une grande partie du clergé, ainsi que Mgr de Mazenod l'avait déjà dit dans la Préface. Ses fils s'appliqueront à guérir cette plaie par la prière, les conseils, le bon exemple, les retraites sacerdotales.

L'idée de Mgr de Mazenod est claire : la Révolution dite française avait dans une large mesure détruit les Ordres religieux, supprimé leur bienfaisante activité ; il veut donc fonder un nouvel institut qui les suppléera, qui sera autant que possible la somme de toutes ces institutions rendues caduques. Son but sera donc de ressusciter l'activité et le zèle primordial de ces institutions. Est-ce différent maintenant, après Vatican II ?

Mgr de Mazenod parle du champ étendu qui s'ouvre devant eux, de l'immense œuvre de salut qui sera le fruit des travaux des Oblats. Il fait l'énumération de la longue série des tâches qui incomberont aux siens.

1. En premier lieu : « Ils s'appliqueront tout entiers à faire revivre en eux-mêmes la piété et la ferveur primitive de ces saints Ordres ; à ressusciter leurs vertus, leurs divers ministères et les saintes observances de la vie régulière autrefois en vigueur parmi eux, à savoir : la pratique des conseils évangéliques... » (suite ci-dessous).

2. «... L'amour de la retraite et du silence, le mépris des vanités du monde, l'éloignement des frivolités indignes de l'esprit religieux, l'horreur des richesses, la mortification de la chair et de la volonté... » Et comme explication ultérieure les paragraphes du silence, de l'oraison et des autres exercices religieux et enfin de la mortification et des pénitences corporelles. A la lecture de ces paragraphes, on croirait lire une règle de contemplatifs.

3. S'y ajoute l'Opus Dei des ordres monastiques, la récitation publique et en commun de l'office divin, obligatoire pour les Oblats. Le travail manuel même n'est pas oublié.

4. Enfin la vie active des Ordres et congrégations modernes : les missions et retraites ; le ministère extraordinaire et paroissial ; la chaire et le confessionnal ; le soin spécial des prêtres et la formation des clercs dans les séminaires ; la direction de la jeunesse ; l'assistance aux prisonniers et aux mourants ; les missions auprès des infidèles et des hérétiques.

A coup sûr, un champ d'action et un programme d'activité sans limites. En vérité, un but et une tâche si vastes, qu'il ne semble guère possible d'en trouver de plus étendus. Partout où Dieu appelle, où il s'agit de l'honneur divin, où il y a des âmes en détresse, il faut que l'Oblat soit sur place, qu'il se mette au travail, qu'il se dévoue, qu'il se sacrifie.

Cette vaste et immense étendue de la fin proposée est le premier trait caractéristique de l'Oblat. Il faut avouer que cette fin ne doit pas être évaluée avec les mesures de la prudence humaine. Non, cette fin ne peut être proposée que par un apôtre, un homme qui ne connaît pas de mesure lorsqu'il s'agit de l'œuvre de Dieu, une âme embrasée d'un feu destiné à s'étendre sur le monde pour l'attirer à Dieu.

Des hommes d'une trempe spéciale

Le deuxième trait caractéristique est intimement lié au premier. Ce but immense dans son étendue ne peut être réalisé que par des hom-

mes d'une trempe et d'une mentalité tout à fait spéciales.

Mgr de Mazenod développe cette idée dans la Préface de la sainte règle. Il faut que les Oblats soient :

1. des hommes apostoliques
2. prêts, au besoin, à se faire victimes,
3. des saints
4. qui font complète abnégation d'eux-mêmes,
5. animés d'un zèle inlassable pour la perfection,
6. armés de toutes les vertus,
7. pleinement détachés de soi et des choses terrestres,
8. prompts à tout consacrer à la plus grande gloire de Dieu.

Ces paroles de la Préface de la sainte règle oblate donnent ainsi le deuxième trait caractéristique de l'Oblat, à savoir : l'amour qui ne calcule point, mais qui se dévoue simplement sans restriction. Le nom d'Oblat, « celui qui s'est offert », exprime à merveille cette idée. C'est un amour qui flamboie vers Dieu comme un feu dévorant, afin de faire resplendir sa gloire, avant tout dans l'âme et la vie de l'Oblat lui-même et ensuite à travers toute la création. Cet amour, par conséquent, ne cherche ni l'intérêt personnel, ni les biens du monde, ni rien d'autre sur la terre, quoi que ce soit – mais Dieu au-dessus de tout, Dieu seul. Pour la gloire de Dieu ! Cette gloire se présente au regard de l'Oblat comme l'unique bien vraiment désirable sur la terre. Sur elle les yeux de l'Oblat doivent se fixer. C'est pour elle uniquement qu'il s'immole. Elle doit resplendir dans son âme et dans sa vie. L'Oblat doit donc tendre à la sainteté personnelle, pratiquer le renoncement à soi-même, l'abnégation, faire d'inlassables efforts pour atteindre les vertus, être prêt à lui consacrer tout, même la vie.

Cet amour le fait sortir de sa solitude pour gagner les âmes à Dieu, des âmes qui chanteront l'hymne de sa gloire, afin que ce chant devienne toujours plus puissant sur cette terre où la gloire de Dieu est si souvent négligée et méprisée.

Ainsi cet amour divin comme un reflux retourne vers la terre et devient en premier lieu amour fraternel : « Ils vivront ensemble comme des frères. » Les sentiments fraternels qui unissent nos communautés ont leur source dans cet amour de Dieu. Là où cet amour est tout à fait

grand, là aussi l'amour fraternel sera sans bornes, et les maisons et toute la Congrégation ne constitueront en vérité qu'une seule grande famille. Voilà une source de joie et de bonheur pour l'Oblat, une source de force aussi dans l'accomplissement de ses graves devoirs.

Le même amour de Dieu retourne et verse ses flots sur le monde sous forme de zèle pour le salut des âmes, zèle ardent qui ne connaît de bornes ni en extension ni en intensité, zèle apostolique qui embrasse le monde entier. C'est là l'amour du prochain qui court partout où la détresse des âmes l'appelle au secours. C'est pour cette raison que les pauvres ont la préférence dans le ministère des Oblats : « Évangéliser les pauvres », voilà la devise des Oblats et de leur fondateur ; les plus pauvres dans notre monde catholique, mais aussi dans le monde des infidèles, où se trouvent les plus pauvres des pauvres. Pour ce motif, les Oblats ont accepté les missions les plus difficiles au Pôle Nord, en Afrique, en Asie... C'est là le terrain propre des Oblats.

L'Oblat doit donc être : Un religieux rempli d'un amour de Dieu illimité, qui se donne sans réserve à n'importe quelle tâche que Dieu lui impose pour le salut des âmes ; luttant sans relâche afin d'atteindre la perfection de la sainteté personnelle ; dédié sans calcul à la plus grande gloire de Dieu partout où – s'il est licite de s'exprimer ainsi – la détresse de Dieu et la détresse des âmes l'appellent, amour qui ne calcule et n'hésite pas, qui se dévoue magnanimement pour Dieu et à cause de lui pour les âmes, en premier lieu, de ses frères Oblats, que cet amour réchauffe et rend forts pour leur apostolat ; pour toutes les autres âmes ensuite, les embrassant dans son zèle sans bornes, les conduisant à Dieu pour sa plus grande gloire.

« Parmi vous la charité, la charité, la charité et au-dehors le zèle pour le salut des âmes. » Ce testament de Mgr de Mazenod est le résumé de ce que dit la règle sur l'idéal de l'Oblat.

L'Immaculée

Un troisième trait caractéristique résulte du nom que Mgr de Mazenod a donné à ses fils : « Oblat de Marie Immaculée », celui qui est offert à la sainte Vierge.

Le merveilleux idéal de l'Oblat est presque

trop haut et trop ardu pour de faibles humains. Mgr de Mazenod l'a sans doute senti. Pour cette raison, il a voulu que la vie et l'activité de l'Oblat s'écoulent guidées par les mains maternelles de la Vierge Immaculée. Voilà le troisième trait caractéristique des Oblats.

C'est l'Immaculée qui doit aider l'Oblat à atteindre le merveilleux idéal qui lui est proposé. Chanter les louanges de Marie Immaculée dans son âme par l'amour et la dévotion envers elle, annoncer ses gloires à travers le monde entier : voilà l'important devoir de l'Oblat de Marie Immaculée.

Quel magnifique idéal pour tous les temps, l'idéal de l'Oblat ! Nous pourrions dire la même chose de la congrégation fondée par Mgr Marcel Lefebvre. Ne retrouvons-nous pas là encore les mêmes aspirations à la sainteté et des méthodes d'apostolat similaires à celles des Oblats ? Oui, quel idéal plein d'actualité pour notre temps qui réclame hautement des hommes entiers et intègres, c'est-à-dire des hommes qui vivent entièrement pour un grand but et s'y dévouent sans réserve. Soyons donc le prêtre qui est toujours et partout sur place où la gloire de Dieu et le salut des âmes l'appellent, poussé irrésistiblement en avant par une charité qui ne calcule et n'hésite pas, qui se dévoue sans réserve à sa sanctification personnelle et à l'apostolat, qui est animé d'un zèle ardent pour le salut des âmes et uni par des liens d'une profonde charité à ses frères en religion, qui, guidé par les mains maternelles de l'Immaculée Conception et appuyé sur elles, ne reconnaît qu'un seul grand but : Que Dieu soit glorifié de tous, Lui qui veut que tous les hommes soient sauvés.

Note: Ces considérations sont reprises d'un article écrit par le père Robert Becker, O.M.I., assistant général. L'article en question est paru à Rome, le 25 janvier 1949, et a été inséré dans les Études oblates, 1949, tome huitième. Les Études Oblates sont la revue trimestrielle publiée par les Oblats de Marie Immaculée de la Province du Canada.